

CHAPITRE DEUX

PLAN D'ACTION 1985-1990

2.1 INTRODUCTION

Le présent plan a été élaboré en prenant pour point de départ que l'acquisition d'un seul système informatique qui répondrait à tous les besoins du Ministère coûterait trop cher et serait probablement irréalisable dans les délais prévus, étant donné la grande diversité et la portée internationale des activités du Ministère. Compte tenu des priorités de la politique extérieure du Canada, ce plan devrait plutôt être orienté vers la modernisation des systèmes actuels et la mise en place de plusieurs nouveaux systèmes qui assureraient la coordination, la cohérence et les liaisons appropriées. Ainsi, le Ministère pourra non seulement atteindre des objectifs bien déterminés mais aussi gérer ses ressources plus efficacement. En outre, une partie essentielle de ce plan concerne la nécessité d'élaborer et de promulguer des politiques et des méthodes, particulièrement dans le domaine de la sécurité et de la gestion des données.

2.2 LES SYSTÈMES DU MINISTÈRE - 1985

2.2.1 Au cours des dernières années, le Ministère a accru sa dépendance à l'égard des systèmes informatiques. À l'Administration centrale, des systèmes importants soutiennent les opérations de gestion financière et de gestion du personnel.

L'intégration a donné lieu à l'acquisition de systèmes importants provenant de l'ancien ministère de l'Industrie et du Commerce, y compris ceux qui servaient au soutien du Système de traitement des licences d'importation et du Programme de développement des marchés d'exportation. Les systèmes qui sont exploités à l'Administration centrale ont été introduits il y a plusieurs années et, comme les besoins en fonction desquels ils avaient été conçus ont changé partiellement en raison de l'intégration, des modifications fondamentales doivent être apportées afin qu'ils puissent répondre aux besoins actuels et à ceux des cinq prochaines années.

2.2.2 Des mesures ont été prises afin d'explorer les avantages que représenterait l'introduction de la bureautique dans les secteurs géographiques et fonctionnels du Ministère. Les premiers résultats ont été assez encourageants et laissent supposer que l'efficacité du Ministère serait accrue si cette technologie était plus généralement accessible. Certaines missions importantes possèdent des ordinateurs ou sont sur le point d'en obtenir pour les programmes de gestion financière et d'immigration.

2.3 LES SYSTÈMES DU MINISTÈRE - 1990

2.3.1 Les priorités du Ministère, telles qu'elles sont exposées dans la partie III des prévisions budgétaires, consistent à favoriser le développement économique du Canada, à promouvoir la paix et la sécurité internationales et à gérer les relations canado-américaines. La capacité du Ministère de gérer l'utilisation de ses ressources financières, humaines et matérielles doit être renforcée. Il est nécessaire que les missions situées aux États-Unis et dans les pays où l'activité commerciale est importante puissent répondre beaucoup plus rapidement qu'à l'heure actuelle aux demandes de renseignements concernant les fournisseurs canadiens éventuels et les événements d'ordre économique au Canada. Elles devraient également être en mesure de constituer des banques de données relatives à la situation locale et de partager ces informations avec l'Administration centrale, les autres missions et d'autres organismes situés au Canada, lorsque cela est nécessaire et possible. Les systèmes qui soutiennent certains programmes du Ministère, y compris le Système de traitement des licences d'importation, doivent être modernisés et adaptés aux équipements du Ministère, au lieu d'être exploités à l'extérieur, et ce afin de réduire les coûts.